

PROJETS MOBILISATION DES CONNAISSANCES

2026-2027

Le programme d'appui *Projets Mobilisation des connaissances* a pour objectif de soutenir des initiatives de mobilisation, partage ou valorisation des connaissances menées par les membres du Centre NUTRISS. Par exemple :

- Développement de nouveaux outils de mobilisation des connaissances comme des capsules vidéo, fiches synthèses, infographies ou outils interactifs.
- Organisation d'ateliers, webinaires, balados, formations ou tables rondes permettant le transfert ou la co-construction de connaissances avec des partenaires et/ou des citoyennes et citoyens.

Un appui sera accordé aux propositions de projets ayant un potentiel structurant pour le Centre NUTRISS. Les demandes touchant des projets individuels de chercheuses et chercheurs ou des projets ayant préalablement reçu des fonds pour les activités de mobilisation des connaissances proposées ne sont donc pas admissibles à ce programme d'appui.

Critères d'admissibilité

- Le projet doit être dirigé par une chercheuse ou un chercheur du Centre NUTRISS et inclure au moins une autre chercheuse ou chercheur du Centre;
- Le projet doit s'inscrire dans la [programmation de recherche](#) du Centre NUTRISS ou offrir une occasion de faire évoluer cette programmation vers de nouveaux champs d'activités;
- Le projet doit avoir un potentiel de retombées significatives et de visibilité importante pour le Centre NUTRISS.

Les projets doivent être réalisés dans un délai maximal d'un an. Si un projet n'a pas débuté au terme de cette période, la subvention sera retournée dans le budget consolidé du Centre.

Présentation des demandes

Les demandes écrites doivent inclure toutes les informations suivantes:

- Le titre du projet, les membres de l'équipe, leur institution d'appartenance et la complémentarité de leurs expertises;
- Une brève description du projet (objectifs, publics cibles, participants impliqués, activités ou méthodes prévues, étapes de réalisation et modalités pratiques) (max. 1 page);
- Un court résumé vulgarisé qui pourra être publié sur le site web du Centre NUTRISS (max. 6 lignes);
- Les retombées escomptées du projet en matière de mobilisation des connaissances et visibilité pour le Centre NUTRISS, ainsi que la complémentarité potentielle avec le site NutriFAQ (max. ½ page);
- Une description détaillée de l'appui demandé selon les objectifs poursuivis incluant une justification budgétaire (max. 1 page);
- La démonstration de la faisabilité du projet dans un échéancier d'un an (max. 1 page).

Nature du soutien

- L'aide financière maximale accordée par demande est de **5 000\$**. L'attribution des appuis se fait selon l'ordre de réception des demandes et en fonction des fonds disponibles pour ce programme.
- L'enveloppe attribuée à ce programme est de 15 000\$ pour l'année 2026-2027.
- Une seule demande par année financière peut être déposée par chercheuse ou chercheur.
- Chaque demande d'appui répondant aux critères d'admissibilité sera évaluée par l'équipe de direction du Centre NUTRISS.

La demande peut être transmise en tout temps à annie.lapointe@fsaa.ulaval.ca